



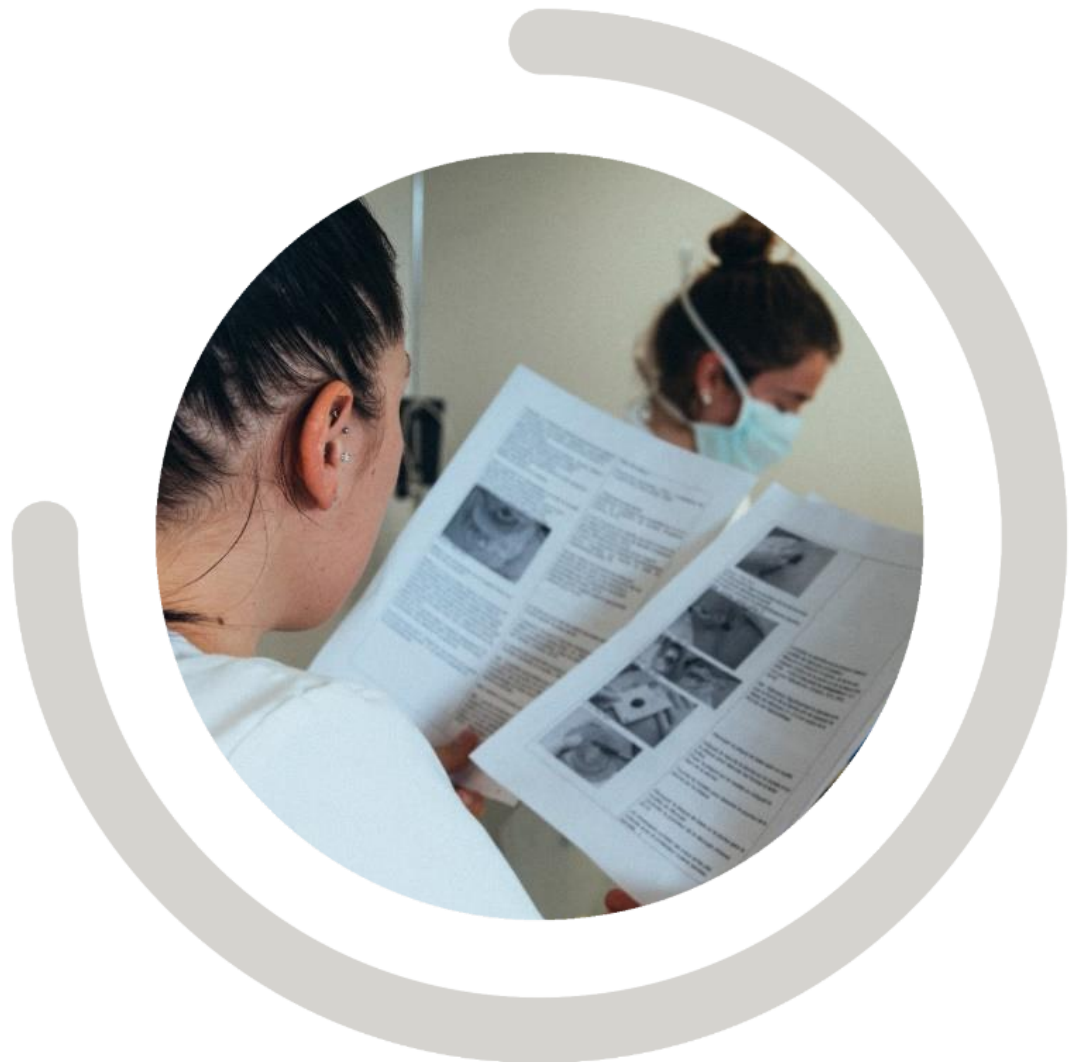
Heds FR
Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg

BACHELOR OF SCIENCE HES-SO
EN SOINS INFIRMIERS

Module 27.2

Travail de Bachelor : Projet Humantech

Syllabus



Impressum

Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Route des Arsenaux 16a
CH - 1700 Fribourg/Freiburg
+41 26 429 6000
heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

© HEdS-FR / septembre 2023 / CSD

Syllabus Module 27.2 – Projet HumanTech, Travail de Bachelor

Descriptif du module

Le développement d'outils technologiques au service de la santé requière des compétences issues de divers professions. Dans le projet HumanTech, les compétences infirmières associées aux compétences d'ingénierie en informatique permettent l'émergence de solutions novatrices pour soutenir les besoins en autogestion des Personnes vivant avec une maladie chronique. Grâce à un encadrement transdisciplinaire assuré des professeur·e·s issu·e·s des soins infirmiers et de l'ingénierie en informatique, vous allez découvrir les compétences, les connaissances, les savoirs et la culture d'une autre profession, tout en travaillant ensemble sur un projet commun. Vous allez également développer vos compétences collaboratives et de gestion de projet. En cherchant ensemble, avec des étudiant·e·s issu·e·s d'autres disciplines, une solution pour améliorer l'autogestion de la maladie chronique pour une population ciblée, vous allez élargir votre champ de compréhension de la complexité des besoins des patient·e·s et des professionnel·le·s. Les solutions proposées devront favoriser le maintien en santé (au sens de la définition de l'OMS : <https://www.who.int/fr/about/governance/constitution>) de la population ciblée en favorisant l'autogestion de la maladie chronique. À travers la gestion de projet, vous allez exercer votre leadership dans votre projet de développement d'un outil technologique. Vous allez à la fois développer vos savoirs personnels et interpersonnels mais aussi votre rigueur scientifique. En effet, vous devrez analyser les résultats de recherche de votre discipline et en tirer des conclusions pertinentes pour guider votre projet.

Le projet est divisé en deux parties et contient trois phases. L'ensemble correspond à 16 crédits ECTS répartis sur deux modules (22.2 et 27.2) et les deux semestres de la troisième année de formation.

Apprentissages critiques de la formation pour le développement des compétences visées

Le programme de formation de la Heds-FR a déterminé les étapes nécessaires pour développer vos compétences professionnelles. Le module 27.2 vise les apprentissages pour les rôles suivants :

Rôle de communicateur

- Ajuster son message à l'expérience, l'expertise et les préférences de la Personne
- Communiquer de manière convaincante auprès de différents types de professionnels et de population (argument, rhétorique, marketing social, etc)

Rôle de collaborateur

- Intégrer le rôle et la plus-value de l'infirmière dans les décisions partagées en équipe Trans disciplinaire dans des situations complexes
- Se positionner par ses compétences professionnelles dans les collaborations Trans professionnelles

Rôle de leader

- Adapter les recommandations de bonnes pratiques à des contextes et une population spécifique
- Assumer son rôle de leader et de défense de la Personne dans l'équipe interprofessionnelle

Rôle de promoteur de la santé

- Adopter une posture de promoteur de santé et de prévention de la maladie
- Soutenir l'empowerment de la Personne pour maintenir et renforcer sa santé

Rôle d'apprenant

- S'inscrire dans un apprentissage tout au long de son activité professionnelle

Rôle de professionnel

- Adopter une posture scientifique et disciplinaire dans l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité des patient·e·s

- S'engager pour le développement de sa profession

Apprentissages critiques spécifiques du module 27.2

- Élaborer une problématique de recherche pertinente pour l'autogestion de la maladie chronique s'appuyant sur de la documentation scientifique (articles de recherche, revues systématiques, recommandations de bonne pratique, livres de référence, etc.)
- Adopter une posture scientifique rigoureuse en appliquant les étapes essentielles d'un projet de recherche transdisciplinaire.
- Imaginer un outil technologique pouvant être intégré à sa pratique professionnelle en s'appuyant sur des modèles infirmiers et transdisciplinaires.
- Synthétiser des connaissances scientifiques actualisées pour comprendre les besoins spécifiques des patients atteints d'une maladie chronique afin d'identifier comment un outil technologique pourrait soutenir leur autogestion.
- Appliquer une démarche de gestion de projet en tenant compte des besoins de la population cible et des caractéristiques de l'outil technologique.
- Exercer son leadership dans un projet transdisciplinaire, de la conception à la réalisation, en assurant la planification, la coordination d'équipe, la gestion des délais et la résolution de problèmes
- Equilibrer les besoins des patients, les contraintes technologiques et les considérations éthiques dans le développement d'un outil technologique de soutien à l'autogestion de la maladie chronique.
- Contribuer à l'équipe transdisciplinaire avec ses compétences professionnelles pour prendre des décisions partagées.
- Élargir son champ de compréhension d'un problème complexe de santé grâce à la collaboration transdisciplinaire.
- Communiquer de manière convaincante et adaptée face à ses pairs et à des professionnels d'autres disciplines.
- Concevoir un outil technologique qui favorise l'empowerment des patients atteints d'une maladie chronique dans l'autogestion de leur santé.
- Tester et évaluer en intra et transdisciplinarité le potentiel d'un outil technologique à soutenir l'autogestion de la maladie chronique et la promotion de la santé.
- Développer son identité professionnelle en combinant rigueur scientifique, posture réflexive sur la démarche et leadership.
- S'impliquer par son discours et ses actes, dans l'amélioration de la qualité des soins, de la qualité de vie des individus et de la société ainsi que dans le développement de sa profession, tout en intégrant à sa réflexion les enjeux sociétaux, environnementaux et éthiques.

Situation professionnelle du module 27.2

Dans le cadre d'un projet transdisciplinaire, une équipe composée d'étudiant·e·s infirmier·ère·s et d'étudiant·e·s ingénieur·e·s en informatique développe un outil technologique répondant aux besoins en autogestion de Personnes vivant avec une maladie chronique. Par la transdisciplinarité, les compétences de chaque membre de l'équipe se développent et s'élargissent, permettant d'aborder globalement les situations de santé complexes

Fréquentation

- Présence obligatoire.
- Participation active aux enseignements donnés
- Si enseignement à distance : participation active aux groupes à distance et restitution des travaux demandés dans les délais.

En cas de non atteinte de ces exigences, une rencontre est organisée avec la personne responsable de module et la conseillère aux études. Suite à cet entretien des dispositions peuvent être prises par la personne responsable de module.

Modalités d'évaluation

Le projet HumanTech est validé par 16 crédits ECTS. À la fin du semestre 5, la phase 1 est validée par 6 crédits ECTS pour le module 22.2 (Projet HumanTech). Les phases 2 et 3 sont validées en fin de semestre 6 par 10 crédits ECTS dans le module 27.2 (Projet HumanTech, travail de bachelor).

La première phase du projet correspond à la problématisation, l'ancrage théorique, une revue de littérature et le prototypage d'un l'outil technologique. Les phases 2 et 3 correspondent au travail de bachelor et incluent le développement, le test de l'outil technologique, ainsi que l'évaluation de la démarche de projet.

Examen écrit

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se basent sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- de la directrice ou du directeur du travail de bachelor ;
- d'un·e expert·e externe issu·e de la pratique professionnelle.

La directrice ou le directeur du travail de bachelor est répondant·e du choix de l'expert·e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant·e avant la soutenance.

Langue d'examen

Le groupe d'étudiants bilingues choisit la langue du travail sa langue d'examen dès le début du module 22.2

Soutenance

Au sein de la Heds-FR, le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor pour la défense du travail est le suivant :

- Groupe de 2 étudiant·es : 20 minutes
- Groupe de 3 étudiant·es : 30 minutes

Après la soutenance, l'étudiant·e est informé·e de sa réussite ou de son échec. La note obtenue ainsi que la grille d'évaluation lui seront remis ultérieurement.

Présentation publique

Présentation publique ensemble avec les étudiants de la HEIA

Dates et Possibilités de restitution et de soutenance

1)

Dépôt du travail de Bachelor :

Semaine 28 : le jeudi **11 juillet 2024** à 11h

Soutenance du travail de Bachelor :

Semaines 34 et 35 : **du 21 au 30 août 2024**

N.B : Il est possible de se désinscrire jusqu'à deux fois.

2)

SOIT

Dépôt du travail de Bachelor :

Semaine 41 : le lundi **7 octobre 2024** à 11h

Soutenance :

Semaine 46 : **du 11 au 15 novembre 2024**

OU

Dépôt du travail de Bachelor : **dernier délai !**

Semaine 2 : lundi **6 janvier 2025** à 11h

Soutenance :

Semaine 6 : **du 3 au 7 février 2025**

Rappel de la forme de restitution

Les travaux doivent être restitués :

- **FORMAT PAPIER : 1 exemplaire relié** (reliure thermocollée)

ET

- **FORMAT ÉLECTRONIQUE (PDF)** : dépôt sur Moodle à l'endroit prévu à cet effet

N.B : Si un travail n'est pas remis à la date indiquée, l'étudiant-e reçoit un **F**.

Procédure de remédiation

Voir descriptif du module

Procédures de répétition

Voir descriptif du module

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers

Orientation :

1. Intitulé de module Travail de Bachelor 2023-24

Code :

S.SI.SO.3889.F.23

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres : ...

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec définitif peut entraîner l'exclusion de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres : ...

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre de printemps
 Semestre d'automne
 Autres : selon le site de formation

2. Organisation

Crédits ECTS

10

Langue principale d'enseignement :

Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres : ..

3. Prérequis

Avoir validé le module
 Avoir suivi le module
 Pas de prérequis
 Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers :

- Compétence A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponibles et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique.

Rôle d'apprenant-e et formateur-trice

- Compétence F2 : Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Elaborer une question et une problématique de recherche pertinente pour les soins infirmiers.

- Faire une recherche documentaire (articles scientifiques) en consultant les bases de données spécifiques à la discipline et en utilisant une méthodologie pertinente.
- Utiliser des fondements théoriques issus de la discipline infirmière et se positionner en tant que professionnel.
- Analyser des résultats de recherche et poser un regard critique sur un article scientifique.
- Proposer des pistes pour la pratique, voire des recommandations ou des guidelines, à partir de données scientifiques, en se basant sur les niveaux de preuve.
- Rédiger un texte de nature scientifique, structuré et cohérent.
- Présenter oralement son travail en mettant en évidence les éléments principaux et répondre, de manière complète et cohérente, aux questions des experts.

5. Contenu et formes d'enseignement

Le travail de bachelor prendra une des formes décrites dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor est dirigé par un-e directeur-trice qui valide le projet de l'étudiant-e / du groupe.

Le suivi individuel et/ou collectif, est situé entre 15 et 20 heures, non comprises l'évaluation et la soutenance.

La participation au suivi collectif, sous forme de séminaires, peut être exigée par les sites.

Des cours et séminaires, liés au processus de recherche, peuvent être organisés par les sites.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'appréciation du travail de bachelor et de la soutenance se base sur l'atteinte des critères définis dans le document "Travail de bachelor – Cadre général de réalisation et d'évaluation" (version 2017-2018).

Le travail de bachelor et la soutenance sont évalués par un jury composé :

- du-de la directeur-trice du travail de bachelor ;
- d'un-e expert-e externe issu-e de la pratique professionnelle.

Le-La directeur-trice du travail de bachelor est répondant-e du choix de l'expert-e externe. Ce choix est communiqué à l'étudiant-e avant la soutenance.

Le temps imparti lors de la soutenance du travail de bachelor se décline comme suit :

- défense du travail de bachelor : 20 minutes ;
- questions du jury : 30-40 minutes ;
- délibération du jury et restitution du résultat : environ 30 minutes.

Lorsqu'un travail de bachelor est effectué par plusieurs étudiant-e-s, le temps de parole est adapté au nombre de personnes et équitablement partagé.

La soutenance peut être publique.

A l'issue de la démarche d'évaluation, chaque étudiant-e reçoit une note qui peut être différente dans un même groupe.

Après la soutenance, une copie du procès-verbal sera remise à chaque étudiant-e.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Procédure de remédiation :

En cas d'insuffisance à l'un des deux critères de forme (écrite ou orale), un Fx est attribué et le travail est réécrit (insuffisance de la présentation écrite) ou une nouvelle soutenance est organisée (insuffisance de la présentation orale). La note maximale pouvant être acquise lors d'une remédiation est de E.

Procédures de répétition :

L'échec au travail de bachelor entraîne une prolongation de formation. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

La taxe semestrielle est due.

Le suivi se situe entre 5 et 10 heures au maximum.

L'étudiant-e peut, si il-elle le désire, garder ou modifier sa thématique de recherche.

L'étudiant-e peut garder ou demander à changer de directeur-trice de travail de bachelor et réciproquement.

En cas de répétition du module, la dernière version du descriptif de module fait foi.

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

8. Remarques

Une **demande de prolongation d'études** peut être déposée par l'étudiant-e auprès du/de la responsable de module, au plus tard à l'échéance fixée par le site pour le dépôt du travail de bachelors. Le site fixe la nouvelle date de remise du travail ainsi que celle de la soutenance.

Aucun suivi supplémentaire ne sera accordé à l'étudiant-e.

La taxe semestrielle est due.

Ce descriptif de module peut faire l'objet d'un Addendum local précisant des modalités d'opérationnalisation spécifiques

9. Bibliographie

Ciliska, D., DiCenso, A., & Guyatt, G. (Éds.). (2014). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice* (1st ed). Mosby.

Favre, N., & Kramer, C. (2016). *La recherche documentaire au service des sciences infirmières et autres professions de santé : UE 6.1, UE 3.4, UE 5.6* (2^e éd.). Lamarre.

Fitzpatrick, J. J., & McCarthy, G. (Éds.). (2014). *Theories guiding nursing research and practice: Making nursing knowledge development explicit*. Springer Publishing Company.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4^e éd.). Chenelière Education.

Melnyk, B. M. (2019). *Evidence-based practice in nursing & healthcare: A guide to best practice* (4th ed.). Wolters Kluwer.

Polit, D. F., & Beck, C. T. (2021). *Nursing research: Generating and assessing evidence for nursing practice* (11th ed.). Wolters Kluwer.

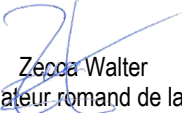
Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2017). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5^e éd.). SMG.

10. Enseignants

Nom du/de la responsable de module :

Descriptif validé le 15 Août 2023

Descriptif validé par


Zecca Walter
Coordinateur romand de la filière
Soins infirmiers HES-SO